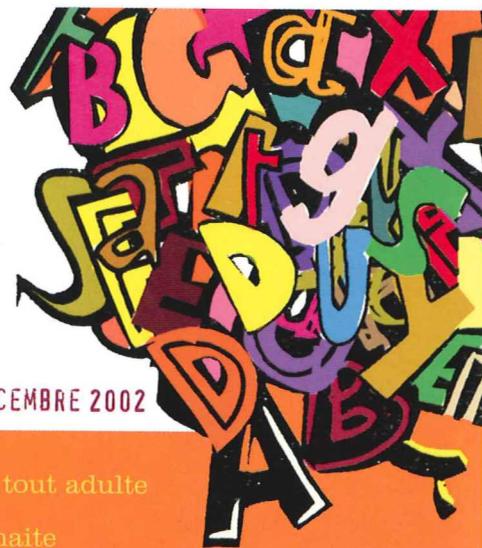




Lire et Écrire BRUXELLES



VERSION DÉCEMBRE 2002

Septembre 2002,  
une rentrée pas comme les autres...

Plan bruxellois pour l'alphabétisation

"Pour que tout adulte  
qui le souhaite  
puisse trouver,  
près de chez lui,  
une alphabétisation  
de qualité adaptée  
à ses besoins"

2004  
2002





**Lire et Écrire** BRUXELLES

RENTRÉE

septembre

2002

Septembre 2002, une rentrée pas comme les autres...



## Le Plan bruxellois pour l'alphabétisation

### L'aboutissement d'un long combat pour le droit à l'alphabétisation

Le 23 mai 2002, à l'initiative du Ministre de l'Emploi, Eric TOMAS, le Gouvernement régional bruxellois approuvait le « Plan bruxellois pour l'alphabétisation » déposé par Lire et Écrire Bruxelles. Le 30 mai, sur proposition du Ministre de l'Intégration sociale, Alain Hutchinson, le Collège de la COCOF marquait son accord sur ce même Plan.

Ce Plan propose de créer d'ici 2004 plus de 2000 places supplémentaires en alphabétisation. Il sera doté de moyens importants, octroyés tant par la Région que par la COCOF. Mais ce Plan n'est pas « tombé du ciel », il a une très longue histoire...

Le combat pour l'alphabétisation a en effet commencé dans les années '60, lorsque des initiatives d'alphabétisation, souvent modestes, sont organisées par des « militants » pour répondre aux besoins des vagues successives d'immigrations de l'après-guerre. Dans un contexte de carence quasi-totale de l'Etat à cette époque.

Ce combat s'est poursuivi avec la montée du chômage dans les années '70, l'analphabétisme prenant dans ce contexte une acuité nouvelle : il devenait difficile de garder un emploi, a fortiori d'en trouver un nouveau en ne sachant ni lire ni écrire.

Début '80, deux études (du Collectif alpha et d'ATD-QM) ont marqué l'émergence d'une réalité moins connue: l'analphabétisme dans la population belge elle-même, et ce malgré la scolarité gratuite et obligatoire depuis 1921.

En 1983, dans le cadre de l'asbl DEFIS, des composantes associatives, universitaires et en lien avec le mouvement ouvrier ont pris l'initiative de créer Lire et Écrire à Bruxelles. Dans la foulée, le projet s'est progressivement étendu à toute la Communauté française.



co-présidents de Lire et Écrire Bruxelles

Depuis lors, le plus souvent à l'initiative d'associations et avec le soutien des pouvoirs publics successifs, le nombre de places en alphabétisation est passé de quelques centaines à plus de 4000 en 1999. Les rentrées de septembre 2000 et 2001 devaient néanmoins révéler que plus de 2000 personnes n'avaient pu s'inscrire, la plupart des centres affichant « complet » dès les 1<sup>er</sup> septembre. C'était là une situation tout à fait inacceptable.

La Journée internationale de l'alphabétisation du 8 septembre 2001, décrétée par l'UNESCO, devint ainsi une journée de mobilisation. Les pouvoirs publics communautaires et régionaux apportèrent enfin une réponse cohérente en termes de reconnaissance de la problématique et d'affectation prioritaire de moyens dans ce secteur. Lire et Écrire Bruxelles a proposé un cadre et des modalités de mise en œuvre de cette politique d'alphabétisation à Bruxelles. Le Plan bruxellois pour l'alphabétisation était né : rédigé début 2002, les moyens budgétaires étaient effectivement mis à disposition en juillet 2002.

Voilà pourquoi la rentrée de septembre 2002 marquera un tournant dans l'action de Lire et Écrire et des 70 associations du réseau bruxellois d'alphabétisation. Qu'il nous soit permis de remercier ici le Gouvernement bruxellois et la COCOF pour avoir pris la mesure de la

“ Les rentrées de septembre 2000 et 2001 devaient néanmoins révéler que plus de 2000 personnes n'avaient pu s'inscrire, la plupart des centres affichant « complet » dès les 1<sup>er</sup> septembre. C'était là une situation tout à fait inacceptable ”.

problématique et pour la confiance dont ils témoignent ainsi à Lire et Écrire Bruxelles.

La rentrée de septembre, première échéance du Plan, nous apportera bien sûr beaucoup de joies, mais aussi le sentiment qu'une grande responsabilité est entre nos mains.

Nous veillerons à ce que tous les partenaires de Lire et Écrire puissent pleinement se mobiliser dans le cadre de ce Plan, pour que l'alphabétisation (re)devienne effectivement « un droit pour tous » !





Ministre de l'Emploi de Bruxelles-Capitale,  
Président du Collège de la Commission  
communautaire française,  
chargé de la Formation professionnelle



Ministre membre du Collège de la COCOF,  
chargé des programmes de Cohabitation.

Si je soutiens le projet de Lire et Écrire c'est que je considère que l'analphabétisme est inacceptable ! Il faut impérativement mobiliser les associations à Bruxelles afin que tous ceux qui le souhaitent puissent apprendre à lire et à écrire dans de bonnes conditions.

Ce n'est qu'à cette condition qu'ils pourront reprendre une formation, trouver un emploi, s'occuper de la scolarité de leurs enfants et contribuer à leur émancipation personnelle.

C'est une exigence de démocratie.

Pour y parvenir, nous allons donner une formation spéciale à des chômeurs bruxellois. Pas moins d'une centaine d'emplois nouveaux seront créés dans le secteur.

Grâce à ce Plan, nous faisons donc d'une pierre deux coups : combattre l'analphabétisme et créer des emplois.

Outre les immigrations anciennes, de nombreuses personnes arrivent aujourd'hui dans notre région : elles fuient tantôt des régimes dictatoriaux, tantôt des conditions de vie déplorables. Souvent leur vie même est menacée.

La plupart n'ont jamais connu d'école, ou n'ont été que très peu scolarisées dans leur pays d'origine. Leur donner dès qu'elles arrivent une première chance d'apprendre à lire et à écrire me semble essentiel.

Si on veut rejeter la haine. Si on veut éviter les dérives extrémistes en Belgique. Si on veut construire une société interculturelle et respectueuse des uns et des autres.

C'est une exigence de justice et d'égalité.





Le 8 septembre, déclaré Journée internationale de l'alphabétisation par l'UNESCO, représente chaque année un moment symbolique important : l'occasion de faire le point sur la situation de l'analphabétisme, les actions d'alphabétisation menées et les revendications portées par le secteur.

En effet, Lire et Écrire estime qu'à l'heure actuelle plus d'une personne sur 10 à Bruxelles ne sait pas « Lire et Écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne ».

Les motivations de ces adultes non ou peu scolarisés à s'inscrire dans un cours d'alphabétisation répondent à des projets variés:

- ✿ participer à la vie sociale et culturelle,
- ✿ sortir de la solitude,
- ✿ trouver ou garder un emploi,
- ✿ obtenir pour la première fois de sa vie un diplôme,
- ✿ soutenir la scolarité de ses enfants,
- ✿ accéder à d'autres formations...

Les acteurs de l'alphabétisation tentent au mieux de répondre à ces multiples motivations. Des cours naissent dans des maisons de quartier, des centres de formation professionnelle, des centres culturels, des écoles de promotion sociale, des maisons médicales et au sein d'associations socio-culturelles et d'éducation permanente. Aujourd'hui, on compte plus de 70 opérateurs d'alphabétisation à Bruxelles.

Lire et Écrire Bruxelles assure la coordination de ces multiples actions, travaille au développement de l'alphabétisation à Bruxelles et attire l'attention de l'opinion et des pouvoirs publics sur le problème de l'illettrisme à Bruxelles.

Comme chaque année, Lire et Écrire Bruxelles a donc interpellé en septembre 2001 les pouvoirs publics sur base du cahier de revendications de Lire et Écrire en Communauté française, de l'opération « cartes postales » à Bruxelles, et de son enquête sur les enjeux des nouvelles technologies dans le secteur de l'alphabétisation.

## Le cahier de revendications de Lire et Écrire en Communauté française

6

Lire et Écrire revendique le droit à l'alphabétisation pour tous. Pour que ce droit existe, pour que chaque adulte qui le souhaite puisse avoir accès à une alphabétisation de qualité répondant à ses besoins, il est indispensable

- ⊗ D'augmenter la capacité d'accueil en alphabétisation afin de répondre à toutes les demandes actuelles.
- ⊗ De développer la couverture géographique de l'offre d'alphabétisation.
- ⊗ De créer de nouveaux cours selon des horaires variés - et notamment en soirée - pour répondre au mieux à la diversité des besoins des apprenants.
- ⊗ D'augmenter le nombre d'heures de cours hebdomadaire pour que chaque apprenant puisse suivre, s'il le souhaite, au moins 9 heures par semaine.
- ⊗ D'améliorer la qualité des locaux et du matériel de formation. De trop nombreux cours se donnent aujourd'hui dans des locaux trop petits, en nombre insuffisant, proches de l'insalubrité. Et sans matériel pédagogique adapté, notamment en ce qui concerne l'accès aux nouvelles technologies.
- ⊗ De lever les obstacles à la participation aux formations que constituent les difficultés de déplacement et les difficultés de garde d'enfants



## L'opération « cartes postales »



Malgré une augmentation importante des actions d'alphabétisation (passage de 2000 apprenants en 1990 à plus de 4000 en 2000), force est de constater que le nombre de places ouvertes en région bruxelloise est toujours insuffisant.

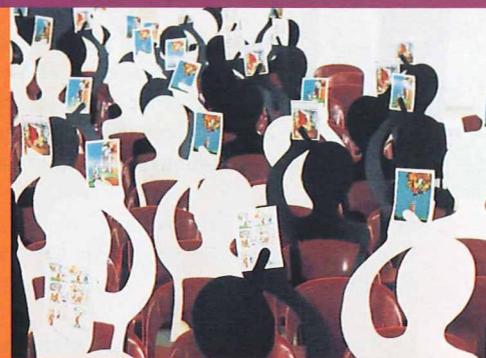
En 2000, près de 2000 personnes se voient refuser l'inscription dans un centre d'alphabétisation, faute de places et de moyens disponibles pour augmenter l'offre de formation.

Parmi ces candidats à la formation :

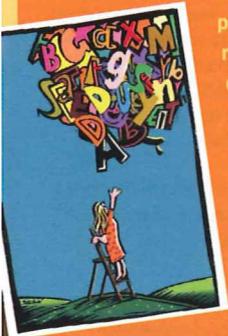
- ✪ des autochtones ou des jeunes issus de l'immigration et nés en Belgique, qui ont suivi l'école obligatoire jusqu'à 18 ans;
- ✪ des étrangers qui n'ont pas été scolarisés dans leur pays d'origine;
- ✪ des personnes peu alphabétisées nécessitant une formation de base pour entamer un nouveau projet de vie;
- ✪ des allochtones récemment arrivés à Bruxelles et en partie scolarisés dans leur pays natal.

Une demande qui dépasse parfois le cadre strict de l'alphabétisation...

Au cours de l'année 2000-2001, Lire et Écrire Bruxelles lance l'opération « cartes postales » : chaque personne qui se présente dans une association d'alphabétisation et ne peut s'y



inscrire est invitée à remplir une carte postale. La récolte de ces cartes va étayer nos revendications : ces cartes postales sont symboliquement brandies le 8 septembre 2001 par des silhouettes noires et blanches représentant ces personnes anonymes en quête de cours d'alphabétisation.



## Les enjeux des NTIC en alphabétisation



Interpellée par l'avancée rapide des nouvelles technologies de l'information et de la communication, et par les enjeux d'accès au savoir et d'ouverture sur le monde qu'elles représentent, Lire et Écrire Bruxelles mène au cours de l'été 2001 - en collaboration avec l'asbl Banlieues - une enquête sur les ressources informatiques du secteur bruxellois de l'alphabétisation.

Les résultats sont consternants : sur 46 centres consultés (plus de 80% des opérateurs), seuls trois disposent d'ordinateurs connectés accessibles aux apprenants en alphabétisation.

Le 8 septembre 2001, nous présentons quelques premiers outils favorisant l'accessibilité des nouvelles technologies pour le public des cours d'alphabétisation :

- 🍷 un livre *on line* recueillant des textes d'apprenants sur des pages virtuelles,
- 🍷 un netmeeting, échange « son et images » en direct entre apprenants et formateurs d'Italie, de France et de Belgique,
- 🍷 l'inauguration du site de Lire et Écrire Bruxelles (<http://www.lire-et-ecrire.be/bxl>) et des minisites de présentation des associations du réseau, reliés à un moteur de recherches permettant d'améliorer la qualité de l'accueil des demandeurs de cours

## Une réponse enthousiaste des pouvoirs publics

Conscients de l'ampleur des besoins, la réponse des pouvoirs publics fut cette fois à la mesure de nos revendications :

### Au niveau de la Région bruxelloise

Octroi de 90 postes ACS par la Région Bruxelles-Capitale, dans une programmation de 3 ans (Eric Tomas, Région Bruxelloise - Emploi, ORBEm)

Mise à disposition de personnel d'encadrement et d'un budget pour les frais de fonctionnement, dans le cadre de la politique « d'intégration des immigrés, de cohabitation des communautés locales et de cohésion sociale » (Alain Hutchinson, COCOF - Intégration sociale)

### Au niveau de la Communauté française

Ouverture de classes supplémentaires d'alphabétisation en promotion sociale (Françoise Dupuis, Promotion sociale)  
Convocation d'une conférence interministérielle sur l'alpha, réunissant Lire et Écrire et tous les Ministres concernés à Bruxelles, en Wallonie et en Communauté française. Mise en place d'une structure de coordination de l'alphabétisation au service de l'éducation permanente et renforcement des moyens octroyés à ces actions par un doublement du subside sur 5 ans (Rudy Demotte, Culture - Education permanente)  
Expérience d'alphabétisation dans la fonction publique communale à Bruxelles avec l'ERAP (Hervé Hasquin, Égalité des chances)

### Au niveau de l'Europe

Soutien d'un projet de développement des NTIC en alpha (Eric Tomas, Formation professionnelle - FSE)



## Le Plan bruxellois pour l'alpha 2002/2004 : quoi de neuf ?



2

### Qu'est-ce qui va changer dans le secteur de l'alphabétisation au cours des trois prochaines années ?

#### L'ouverture de 2000 places supplémentaires en alpha d'ici 2004 (dont au moins 500 à l'automne 2002)

Un projet : permettre à toute personne qui le souhaite ou qui en éprouve le besoin de trouver un cours d'alphabétisation

- 🕒 **proche** : développement de la couverture géographique de l'offre en alphabétisation de manière à couvrir **l'ensemble des communes bruxelloises et des demandes locales** ;
- 🕒 **adapté à ses besoins** : création de nouveaux cours à horaires et contenus variés, visant à répondre à la diversité des demandes ;
- 🕒 **de qualité** : amélioration du matériel pédagogique, notamment informatique, et de la qualité des locaux et de la formation des apprenants comme des formateurs.

Une priorité : l'alphabétisation

L'alphabétisation reste le champ d'action prioritaire de ce plan :

*Apprendre à parler, lire, écrire et calculer, pour des adultes francophones ou non, n'ayant jamais été scolarisés ou n'ayant acquis aucun diplôme scolaire, ni en Belgique, ni à l'étranger.*

...Elargie à la formation de base et au français langue étrangère

Pour répondre aux demandes nombreuses de personnes souhaitant remettre à niveau leurs connaissances enfouies ou mal acquises, dans le but d'entamer une formation ou d'intégrer

le marché de l'emploi et pour rencontrer les besoins de « primo-arrivants » en quête d'apprentissage de la langue du pays d'accueil, les domaines d'intervention de ce plan doivent s'étendre :

- 🕒 **À LA FORMATION DE BASE**  
*Poursuivre sa formation en lecture, écriture et calcul, pour des adultes sachant parler français, maîtrisant les rudiments de base du français écrit et dont le diplôme scolaire le plus élevé est le CEB ou son équivalent.*
- 🕒 **AU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE**  
*Apprendre à parler et écrire en français, pour des adultes maîtrisant convenablement l'écrit dans une autre langue que le français et diversement scolarisés dans leur langue d'origine.*

### La création d'une centaine d'emplois supplémentaires dans le secteur de l'alphabétisation

Ce chiffre représente un accroissement important : il y a aujourd'hui dans le secteur (enquête 2000-2001) environ :

- 144 bénévoles représentant 25 équivalents temps pleins
- 181 travailleurs rémunérés représentant 130 équivalents temps pleins.

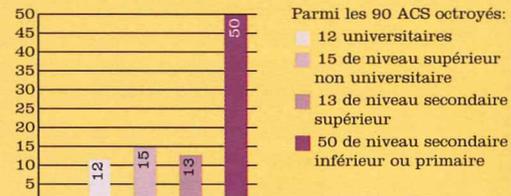
Ces travailleurs seront affectés à de nouvelles initiatives ou au renforcement d'initiatives existantes, visant à augmenter et mieux répartir l'offre de formation dans tous les quartiers de Bruxelles.

### Un effort sans précédent de qualification et de certification des formateurs

Héritage des anciennes conditions d'accès aux TCT (troisième circuit de travail) et résultat de la réalité du marché de l'emploi à Bruxelles, nombre des formateurs existants dans les associations n'ont pas de titre pédagogique. Ils se sont formés « sur le tas » et dans un certain nombre de situations, ont repris des études supérieures tout en travaillant (éducateurs, formateurs d'adultes, assistants sociaux, graduats, facultés ouvertes).

Parmi les 90 ACS octroyés par l'ORBEm, deux-tiers sont de niveau secondaire (inférieur et supérieur). Ce choix correspond à la volonté d'ouvrir un maximum de postes à des personnes peu qualifiées, en les intégrant dans un processus de formation tout au long de la vie, qui leur permette d'acquérir les compétences spécifiques à l'alphabétisation et de s'inscrire dans un processus de qualification et de certification.

Un effort de formation des cadres sans précédent, un défi passionnant !



### Le renforcement de la qualité pédagogique

L'augmentation du nombre de formateurs ainsi que la mobilisation des moyens financiers pour la formation nous permettront de prendre des mesures devant renforcer progressivement la qualité pédagogique :

- en multipliant et en diversifiant le programme des formations de formateurs,
- en développant le Centre de documentation régional au Collectif d'Alphabétisation
- en créant des « classes d'application » pour assurer les stages des nouveaux formateurs
- en renforçant l'équipe des conseillers pédagogiques

- en instituant un Comité scientifique, alliant conseillers pédagogiques, acteurs de terrain et chercheurs des universités
- en finançant des mini-bibliothèques zonales
- en diffusant des « malles pédagogiques » de base dans chaque association

### L'accessibilité aux NTIC en alphabétisation

Pour répondre aux besoins informatiques des centres d'alphabétisation bruxellois, Lire et Écrire met en oeuvre un plan de développement ambitieux, reposant sur différents niveaux :

- un centre de ressources régional
- six classes informatiques accessibles à l'ensemble des groupes d'alphabétisation, avec présence d'un animateur spécialisé formé
- un ordinateur connecté dans chaque classe d'alphabétisation
- la formation de tous les intervenants en alphabétisation à la maîtrise initiale de l'outil informatique et de l'Internet, complétée pour certains d'une formation de base à la maintenance
- la formation de tous les apprenants à la maîtrise initiale de l'outil informatique et de l'Internet

Pour ce plan spécifique, nous ne disposons à cette étape que d'une partie du financement. Il pourrait aussi constituer une première étape du projet eDay de la Ministre fédérale, Laurette Onkelinx.

### La création d'un espace de recherche spécialisé

Au-delà du développement de cours d'alphabétisation, qui occupe 90% des efforts portés par ce plan, avoir une politique de lutte pour l'alphabétisation implique d'analyser les situations anormales que nous rencontrons, et qui sont directement liées à la question de l'analphabétisme. On ne peut se pencher sur l'alphabétisation des adultes sans se poser la question des causes et des contextes qui créent l'analphabétisme !

Nous devons donc nous doter d'une capacité d'analyse et d'une force de proposition, dans toutes les matières qui sont en lien immédiat avec l'analphabétisme :

- 🕒 **L'école en quartier défavorisé** : l'école productrice d'analphabètes ? Quelles actions mener avec l'école en matière de prévention à l'échec et au décrochage scolaires, de lien avec les parents, d'accueil des enfants primo-arrivants analphabètes ?
- 🕒 **Les nouveaux flux migratoires** : quel impact des nouvelles migrations et de la procédure de régularisation et des primo-

arrivants sur notre pratique d'alphabétisation ? Quelles perspectives d'évolution des migrations à Bruxelles ?

- 🕒 **L'emploi** : quelles articulations entre l'alphabétisation et le secteur de l'insertion socioprofessionnelle et les entreprises ? Quel accès à l'emploi pour des personnes peu scolarisées ?
- 🕒 **Le concept d'université ouverte** : quels ponts créer entre les différents champs de la formation ? Quelles possibilités de formation et de certification tout au long de la vie, tant pour les stagiaires en alphabétisation que pour les formateurs ?
- 🕒 **Nouvelles technologies de l'information et de la communication** : quel accès à ces nouveaux outils d'apprentissage et d'échange pour notre public ?
- 🕒 **Solidarité internationale** : à l'aube de la décennie des Nations-Unies pour l'alphabétisation et dans le contexte de mondialisation, quelles solidarités créer avec nos partenaires de l'Est et du Sud ?



### La participation à l'accueil des nouvelles migrations

Par l'organisation de cours d'alphabétisation, de cours de formation de base et de cours de français langue étrangère, Lire et Écrire contribuera à une meilleure politique d'accueil et d'intégration sociale des migrants. C'est sans doute l'absence d'une telle politique dans les années '70 qui a contribué à l'abandon de couches de population qualifiées ultérieurement de « non intégrées » ou de « groupes à risque ».

Nous en attendons des retombées positives dans le cadre de la gestion des flux migratoires dans un contexte de mondialisation, contribuant à améliorer la vie communautaire des quartiers et la cohésion sociale dans les villes.

### La décentralisation de Lire et Écrire au niveau local

Lire et Écrire Bruxelles a décidé de se doter, sur trois ans, de **6 à 7 structures locales**, couvrant chacune une zone délimitée de Bruxelles.

L'objectif de ces structures :

#### Cerner au mieux les besoins locaux

- état des lieux permanent, en collaboration avec les partenaires de la zone, sur les besoins des demandeurs de cours comme des formateurs et des cadres de l'alpha
- relais vers la structure de coordination régionale

#### Offrir un service de proximité à notre public et aux associations d'alphabétisation

- service d'accueil et d'orientation des demandeurs de cours
- mise à disposition
  - de matériel et d'un conseiller informatiques
  - de matériel pédagogique et d'un formateur spécialisé

#### Favoriser les collaborations et complémentarités

- création d'espaces de rencontre et d'échange entre les différents partenaires de l'alphabétisation de la zone
- développement de partenariats avec les acteurs sociaux de la zone

#### Améliorer la répartition géographique de l'offre de cours

- organisation de cours et d'activités d'alphabétisation là où l'offre est insuffisante



## Lire et Écrire BRUXELLES asbl

Centre Dansaert  
7 Rue d'Alost  
1000 Bruxelles

Tél 02/213.37.00

Fax 02/213.37.01

E-mail [coordination.bruxelles@lire-et-ecrire.be](mailto:coordination.bruxelles@lire-et-ecrire.be)

<http://www.lire-et-ecrire.be/bxl>

Ed. responsable :

Alain Leduc, c/o Lire et Écrire Bruxelles

7, Rue d'Alost - 1000 Bruxelles

Secrétaire de rédaction : Marie Bietlot

Conception graphique: Initial 02/340 32 10

Édition : SOFADI



Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale,  
de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale,  
de l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi,  
de l'Institut Bruxellois Francophone pour la Formation Professionnelle,  
du Fonds social européen et de la Communauté française de Belgique.

